

## Réunion du 03 Novembre 2015 à 18h30

Absent excusé : P. Randuineau

- Schéma départemental de coopération intercommunale

Le loi du 07 Août 2015 portant sur la nouvelle organisation territoriale de la République, M. le Préfet du Loir-et-Cher a présenté le 02 octobre 2015 un projet de schéma départemental de coopération intercommunale.

Il prévoit en outre le regroupement des six communautés de communes de l'arrondissement de Vendôme (Collines du Perche, Perche Haut Vendômois, Pays de Vendôme, Vendômois Rural, Vallée Loir et Braye et Beauce et Gâtine).

Préalablement, les 6 communautés de communes avaient sollicité une étude confiée à un cabinet spécialisé, KPMG. Chaque conseiller municipal a pu recevoir et étudier l'analyse de ce cabinet. Une réunion publique a été programmée le 27 octobre à St Amand et animée par un responsable d'étude de la société KPMG. Réunion très technique mais intéressante où chacun a pu se rendre compte du bien fondé d'un tel regroupement.

Après discussion, le conseil municipal a voté : 8 personnes sont pour le projet du préfet et 2 personnes s'abstiennent.

- Réunion du conseil d'école :

Les effectifs : Périgny : PS 8 - MS 12

Villeromain : GS 11 - CP 9

Villemardy : CE1 10 - CE2 9 / CM1 11 - CM2 9

La coopérative scolaire sert à financer des transports, des sorties pédagogiques, l'achat de matières premières pour des projets de classes, des livres, etc...

Divers projets sont mis en place pour chaque classe. Projets communs à toutes les écoles : l'alimentation, interventions de la médiathèque, le marché de Noël, le cahier de vocabulaire, les Foulées Vendômoises.

Un vidéo projecteur a été financé par le SIVOS, les enseignantes souhaitent, à terme, un vidéo projecteur par classe ainsi qu'un renouvellement d'ordinateurs.

La fête de l'école aura lieu cette année à Tourailles.

- Deux devis ont été demandés pour les travaux rue de la Vallée à Villamoy :

- Minier TP : 5225,25 € HT

- SARL Alain Fermé : 1200 € HT

C'est donc la société Alain Fermé qui a été retenue. Les travaux ont été effectués semaine 42 et ils donnent toute satisfaction !

- Les contrats Antargaz ont été renégociés pour la commune, la maison Focka et la maison Bellamy. Le prix de la tonne de gaz sera facturé 860 € HT la tonne. La commune bénéficiera d'un avoir de 500 € HT.
- Compte rendu réunion Téléthon.

Une réunion a eu lieu à Villemardy en présence des élus et des bénévoles de Selommes, Périgny et Villemardy. Cette manifestation aura lieu le samedi 05 Décembre 2015, en voici le programme :

- 10h-12h promenade en chiens de traîneau pour les enfants,
- La boule selommoise prévoit une animation,
- A partir de 12h : Lyre Amicale de Selommes, Band'Azimut, et lâcher de ballons,
- A 13h repas : 14€/personne (choucroute, salade, fromage, dessert)
- A 15h30 loto

Inscription jusqu'au 26 novembre.

Prochaine réunion le lundi 30 novembre à 19h à Villemardy.

- Travaux 2016

Les principaux travaux à effectuer sont :

- élargissement de la route de Villebouzon
- reprofilage et réalisation d'un enduit bi-couche Bouton Meloteau
- VC5 (prolongement rue de la Vallée) : débernage des accotements.

Budget prévisionnel : 56.652 € HT soit 67.982 € TTC.

- Une demande de subvention DSR va être demandée au Conseil Départemental.
- Notre photocopieur devenant vétuste et n'étant plus adapté à la dématérialisation obligatoire pour les échanges avec la perception (pas de scanner intégré), des devis ont été demandés aux entreprises Toshiba et Dactyl Buro.

Après étude des 2 propositions, il s'avère que c'est Toshiba qui est le plus intéressant ; la location de l'appareil pour 21 trimestres est de 221,00 € HT par trimestre soit 73,66 € HT/mois. Le coût copie pour la maintenance est de 0058 € HT.

- Le contrat Segilog est à renouveler pour 3 ans, le coût annuel est de 1125 € HT, le coût maintenance formation est de 125 € HT.

Le conseil municipal donne son accord à l'unanimité.

- Pour faire suite à la fin des tarifs réglementés de vente d'électricité des puissances souscrites supérieures à 36 kw (il s'avère que nous avons un contrat de ce type à la salle polyvalente), et au vu de notre consommation, EDF nous propose un contrat de 3 ans avec une baisse tarifaire de -11,11 % soit 315 €/an.

Le conseil municipal donne son accord pour ce nouveau contrat.

- Des discussions ont eu lieu ce printemps concernant les eaux pluviales de la commune se jetant dans le réseau unitaire de la commune de Selommes. Le conseil municipal pense que la délibération prise en 1993 est maintenant obsolète et souhaite se mettre autour d'une table avec les élus selommois afin de trouver une solution qui soit équitable pour les 2 parties.

- Monsieur le Maire propose d'améliorer les illuminations de fin d'année en achetant 2 panneaux « joyeuses fêtes » de 1,10 m de hauteur et de 3,50 m de longueur pour la somme de 700 € chaque + 210 € de montage soit un montant global de 1610,00 € HT.

Le conseil municipal donne son accord à l'unanimité.

- Cérémonie du 11 novembre

Pascal Noyau responsable de la gerbe.

Gérard David et Daniel Savigny responsables du vin d'honneur.

Carmen David responsable des bleuets.

- Journée du 15 novembre.

La messe sera célébrée à 10h30 dans notre église avec la participation de la Lyre Amicale de Selommès.

A 12h : vin d'honneur

A 13h : le repas sera servi par M. Rodolphe Lefort, restaurateur à Montoire, aux « cheveux blancs » de Villemardy et Périgny ainsi qu'aux élus et aux personnes qui le souhaitent avec une participation financière. Un musicien sera présent pour animer cet après-midi qui s'annonce sympathique et convivial.

- Fabrice Saint Oyant propose d'organiser une réunion de la commission « villemardy.fr » début janvier.

La séance est levée à 20h30